



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Office de tourisme - Produits d'accueil, de visite et produits touristiques - Fixation des tarifs 2012.

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire qu'après avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 12 octobre 2011, Il est proposé aux membres du conseil de maintenir les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1er janvier 2012 selon les conditions ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-10-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Visites guidées du Clermontais
Tarifs Groupes

NOMBRE DE PARTICIPANTS	TARIFS
Groupe jusqu'à 20 personnes	Forfait : 50€
Groupe de 21 à 50 personnes	Forfait : 100€
Scolaires et étudiants (max 50 personnes) hors Clermontais	Forfait : 60€
Gratuité : chauffeur, accompagnateur	
Dimanche et jours fériés	Majoration journalière de 15€
Groupe jusqu'à 20 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 70€
Groupe de 21 à 50 personnes majoré (visite guidée plus accompagnement)	Forfait : 150€

Gratuité aux Maisons de Retraite et scolaires tous confondus du territoire du Clermontais.

Les visites de groupe se feraient toute l'année sur demande sauf en juillet et août.

Visites du Clermontais
Tarifs Individuels

Proposition de tarifs individuels (groupe de 5 adultes minimum):

Adultes : 4€

Enfants de 6 à 12 ans : 3€

Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 3€

Il est proposé ici d'introduire un nouveau tarif pour une visite thématique :

Adultes : 8€

Enfants à partir de 12 ans : 4€

Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Etudiants et sans emplois : 4€

Monsieur LIEB précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs des visites et guides conçus et vendus respectivement par l'Office de Tourisme qui seront applicables à compter du 1er janvier 2012 selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.